

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 9

L'an deux mil treize

Le 12 juillet à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 1^{er} juillet 2013**PRESENTS** : MMES COUTEAU – MOUNIER

MM. SAVIN – BARRAL – BOISSIER DESCOMBES –

BOIVENT – MERCIER – SUTRE – TEILLET

EXCUSES : S. O.**ABSENTS** : MME BOUDOIRE – MM. ALLEGRE –

CALVET – REMAUD

POUVOIRS : S. O.

Mme COUTEAU a été nommée secrétaire.

2013-07-02 D**OBJET : Choix de l'entreprise pour le remplacement des baies vitrées de l'école**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors du vote du budget, il a été décidé de procéder au remplacement des baies vitrées du préau de l'école.

Monsieur le Maire présente les offres qu'il a en sa possession et précise que la commission « travaux » a proposé de retenir l'offre de l'entreprise Cadillon de Saint Amant de Boixe.

Après débat, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de suivre l'avis de la commission « travaux » et de retenir l'offre de l'entreprise Cadillon pour un montant de 4 829,45 € TTC et donne acte à Monsieur le Maire pour signer les documents s'y afférents.

Fait à Jauldes, le 15 juillet 2013

Le Maire**Eric SAVIN**